

Exercice 3 : La composition socio-démographique des villes selon leur taille

La population de France métropolitaine a été distribuée selon la taille de la ville de résidence (tableau 1). Neuf groupes de villes ont été définis. Pour chacun de ces groupes de villes, on a calculé pour l'année 2006 les proportions moyennes :

- de personnes âgées de 50 ans ou plus ;
- d'actifs âgés de 25-54 ans appartenant à la catégorie des cadres et professions intermédiaires.

a) Représentez graphiquement ces données afin de mettre en évidence le lien éventuel entre la composition socio-démographique (part des 50 ans et plus, proportion de cadres et de professions intermédiaires) et la taille des villes. Commentez brièvement ces données.

b) Y-a-t-il un lien statistique entre la proportion de personnes âgées de 50 ans ou plus et celle de cadres et de professions intermédiaires ? Préciser l'intensité de ce lien statistique en calculant le coefficient de détermination et le coefficient de corrélation linéaire.

Tableau 1 : Proportions moyennes d'habitants âgés de 50 ans ou plus et de cadres et de professions intermédiaires selon la taille de la ville de résidence en 2006

Taille des villes	Cadres et professions intermédiaires	50 ans et +
Commune rurale	32%	37%
moins de 5 000 hab.	34%	38%
de 5 000 à 9 999 hab.	35%	38%
de 10 000 à 19 999 hab.	35%	38%
de 20 000 à 49 999 hab.	36%	37%
de 50 000 à 99 999 hab.	37%	36%
de 100 000 à 199 999 hab.	40%	35%
de 200 000 à 1 999 999 hab.	45%	33%
Unité urbaine de Paris	51%	29%

Lecture : la population résidant dans des villes de 100 000 à 199 999 habitants compte 40 % de cadres et de professions intermédiaires (parmi les actifs âgés de 25-54 ans) et 35 % de personnes âgées de 50 ans ou plus.

Définition : la ville est entendue ici au sens de l'agglomération ou unité urbaine (commune centre + communes assurant une continuité du bâti autour de la commune centre).

Source : calculs JFL d'après INSEE, RR 2006